

BULLETIN SPÉCIAL- Mois de la prévention de la fraude

Dans le cadre du **MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE de mars 2026**, les coordonnatrices spécialisées en matière de lutte contre la maltraitance vous présentent ce **BULLETIN SPÉCIAL**. Il vise à outiller les partenaires et à soutenir leurs actions de sensibilisation. Vous êtes invités à le diffuser auprès de vos réseaux respectifs.

WEBINAIRES GRATUITS



Titre : La fraude amoureuse

Conférencier : Charles Viau-Quesnel, Ph.D., professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Public-cible : Intervenants du réseau communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les partenaires du PIC.

Date : 24 mars 2026

Heure : 12 h 00 à 13 h 00

Par Teams, pour vous inscrire : [Cliquez ici](#)



Titre : Qu'est ce que la fraude en ligne et comment se protéger?

Conférenciers : Élodie Brouillette, auxiliaire de recherche et Kenton Xu, analyste clinique, de la Clinique de cyber-criminologie

Public-cible : Population générale

Date : 26 mars 2026

Heure : 12 h 00 à 13 h 00

Par Teams, pour vous inscrire : [Cliquer ici](#)

OUTILS

- [Matériel promotionnel de lutte contre la fraude-bureau de la concurrence du Canada](#)
- [Autorité des marchés financiers-Prévention de la fraude](#)
- [Centre antifraude du Canada- signaler](#)
- [Aîné-Avisé](#)
- [Quand la fraude s'invite chez vous- photo-roman les Accordailles](#)
- [Mobilisation - \\$TOP Phare Affranchies](#)
- [Clinique cyber-criminologie](#)
- [Pièce de théâtre en quête de votre argent](#)
- [Parlez-moi d'amour-Théâtre Déchaînés](#)

MÉDIAS



Reportage de Radio-Canada [Fraudes amoureuses : quand un proche tombe dans le piège | Décrypteurs](#)



Article de Desjardins [L'arnaque amoureuse : quand l'amour a un prix](#)



Article dans La Presse [Quand l'IA se met aux services des arnaques en ligne](#)

CAMPAGNE GOUVERNEMENTALE EN COURS

Le gouvernement du Québec mène actuellement sa campagne annuelle de sensibilisation à la maltraitance envers les personnes âgées et les adultes vulnérables. L'édition 2025-2026, qui se déroule du 23 février au 30 mars, met l'accent sur **la maltraitance matérielle ou financière**, afin d'aider la population à reconnaître ces situations et à savoir vers qui se tourner en cas de doute. Des messages publicitaires (télévision, radio, La Presse, bannières Web) sont diffusés.

Ce type de maltraitance implique l'utilisation **frauduleuse, illégale, non autorisée ou malhonnête des biens ou documents d'une personne**. Il est généralement commis par quelqu'un ayant un lien de proximité ou de confiance avec la victime.

Il peut notamment se manifester par :

- des pressions pour modifier un testament ;
- des transactions bancaires sans consentement ;
- un détournement de biens ou de fonds ;
- un prix excessif pour des services ;
- une usurpation d'identité ;
- une signature de contrat ou de bail sous pression ;
- une gestion inadéquate ou négligente des biens ;
- le manque de considération pour l'aptitude ou la littératie financière de la personne.
-

Les personnes présentant une dépendance physique, émotive, sociale ou financière sont particulièrement à risque.

Pour obtenir de l'aide ou éclaircir une situation :

Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés (LAMAA) [Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés \(LAMAA\)](#)

 **1-888-489-2287**, de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7 (français et anglais)

La LAMAA est une ligne d'écoute spécialisée offrant soutien, accompagnement et références aux personnes vivant ou témoignant de maltraitance, ainsi qu'aux intervenants.

Plus d'information : [Québec.ca/MaltraitanceAînés](https://Quebec.ca/MaltraitanceAînés)

